

<https://47.snuipp.fr/La-FSU-avec-les-AESH>



# La FSU, avec les AESH

- Métier - AESH, CUI, AED -

Date de mise en ligne : vendredi 3 juin 2022

Dernière mise à jour : 3 juin 2022

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

## Sous vos applaudissements

Les métiers du soin, de l'accompagnement, de l'aide et de l'attention aux plus fragiles ont été mis sur le devant de la scène particulièrement pendant la crise sanitaire. On faisait mine de découvrir alors que ces centaines des milliers d'hommes et surtout de femmes sont au service de missions essentielles et font tenir la société.

Applaudissements pour les soignant-es, remerciements aux aides à domicile, félicitations aux AESH... et après ?

Les actes contredisent cruellement les beaux discours et les belles intentions : les AESH en particulier sont en dessous du seuil de pauvreté pour une grande majorité d'entre elles et eux, leurs conditions de travail se sont encore dégradées avec la mise en place des PIAL, ils et elles n'ont toujours pas de vrai statut.

Les applaudissements, c'est bien, mais ce sont des actes que les AESH attendent.

Avec une large intersyndicale dont la FSU a été moteur, les AESH mènent depuis plus d'un an des luttes exemplaires pour obtenir enfin la revalorisation des salaires et un véritable statut. Ils et elles n'obtiennent que le mépris et les demi-mesures en guise de réponses.

C'est la société toute entière qui doit s'emparer de ce sujet. Car rémunérer correctement et donner de bonnes conditions de travail aux AESH, c'est bien sûr une urgence pour elles et eux, mais c'est aussi une question d'intérêt général, de reconnaissance de l'utilité sociale de leurs missions, et cela dit au fond beaucoup de notre degré de civilisation : veut-on une société qui méprise celles et ceux qui assurent la réussite scolaire des enfants en situation de handicap, c'est-à-dire celles et ceux qui sont les plus vulnérables ?

La FSU ne s'y résoudra jamais, vive la lutte des AESH, continuons ce combat nécessaire et nous gagnerons la revalorisation et des droits pour les AESH.

## Lire la suite :